

# RÈGLEMENT DU 7<sup>ème</sup> Trophée Daniel Lagache

## Article 1 : Organisation

Le club d'échecs de Neuville-en-Ferrain, avec l'aide de la ville de Neuville-en-Ferrain, organise son septième Trophée Daniel Lagache le samedi 24 janvier 2026.

Le tournoi se déroule à l'espace Schumann, 85 bis rue de Tourcoing à Neuville-en-Ferrain.

## Article 2 : Appariements et homologation

Ce tournoi, homologué FIDE par la Fédération Française des Échecs (N° 70517), se joue en **7 rondes**.

Les résultats des parties seront comptabilisés pour le classement ELO RAPIDE FIDE.

Les règles du jeu sont celles de la FIDE applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2023, avec utilisation de l'article A.5 de l'annexe A.

Les appariements se font au **système suisse** avec le programme Sharly Chess 3.4.7, sans protection de club ou de famille, et en utilisant le Haley dégressif. Aucun « bye » ne sera accordé au cours du tournoi.

## Article 3 : Inscription

La participation au tournoi est gratuite.

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 23 janvier 20H00.

**Les participants jouant sous le code FIDE ‘FRA’, ou n’ayant pas de code FIDE, ou les Français jouant sous le code de la FIDE, doivent être détenteurs d’une licence FFE pour la saison en cours.**

## Article 4 : Pointage

Tous les participants doivent avoir pointé avant 14H00. Passé ce délai tout joueur inscrit non présent ne sera pas apparié pour la ronde 1. Il intégrera le tournoi en ronde 2 en cas de retard inférieur à 30 minutes.

## Article 5 : Cadence

La cadence de jeu est pour chaque joueur de **12 minutes + 3 secondes par coup**.

## Article 6 : Horaires

La première ronde débute à 14 h 15.

## Article 7 : Forfait

La partie sera déclarée perdue par forfait pour tout joueur apparié non présent dans la salle de jeu dans les 5 minutes suivant le début de la ronde.

## Article 8 : Classement final et prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.

Les systèmes de départage des ex æquo sont dans l'ordre **le buchholz tronqué, le cumulatif et la somme des buchholz des adversaires**.

Les prix, non cumulables, sont constitués de coupes dont la liste sera affichée avant la ronde 4.

En cas d'égalité pour une place attributaire d'une coupe, non réglée par les systèmes de départage précédents, il sera procédé à un tirage au sort entre les différentes personnes concernées.

## Article 9 : Arbitrage

Le tournoi est arbitré par Jean-Pierre Degraeve – Arbitre FIDE.

## Article 10 : Comportement

Il est interdit de fumer ou vapoter dans le bâtiment du tournoi.

**Les téléphones portables doivent être éteints dans la salle de jeu et ne pas être laissés sur soi pendant les parties.** Si le téléphone portable d'un joueur sonne pendant sa partie, alors celle-ci est déclarée perdue.

## Article 11 : Jury d'appel

Aucun jury d'appel ne sera constitué pour le tournoi.

## Article 12 : Acceptation du règlement

L'inscription au Trophée Daniel Lagache de Neuville-en-Ferrain implique l'acceptation du présent règlement.

**L'Organisateur**

**L'Arbitre Principal**